Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Demande de défrichement de 5000 m2 de surface végétale dans le cadre d'un permis de construire d'une résidence de tourisme sur un terrain d'assiette d'une superficie de 32 139 m2 et dont l'emprise au sol de l'ensemble bâti sera de 1944 m2.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Lantieri Prénom Jean-Baptiste

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET | | | | | | | | | | | | | | Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
n°41-a: aire de stationnement ouvert de plus de 50 u et plus. n°47-a : Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée de plus de 0,5 hectare.	Dans le cadre de la construction d'une résidence de tourisme: - Défrichement : défrichement de 5000 m2 (soumis à autorisation et portant sur une superficie totale ,même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.) - Aménagement d'une aire de stationnement de plus de 50 unités. Défrichement de 5000 m2 permettant la construction d'une résidence de tourisme et création d'une aire de stationnement ouvert de plus de 50 u l'ensemble sur une assiette foncière de 32 139 m2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de 5000 m2 pour la réalisation d'une résidence de tourisme dont l'assiette foncière du projet est de 32 139 m2.

Le projet consiste en la construction d'une résidence de tourisme. Aucun terrassement ne sera pratiqué. Pour une intégration parfaite des constructions sur le terrain nous nous emploierons à conserver un maximum d'arbres existants:

- Des végétaux ainsi que des arbres à hautes tiges seront coupés uniquement situés sur l'emprise au sol des constructions à savoir sur une surface de 3500 m2 au total, ainsi que pour les parkings 1500 m2. La route d'accès existante au terrain ne nécessitera pas de coupes supplémentaires. Il sera donc coupé au total une surface maximum de 5000 m2 de surface végétale.

- A certains endroits clairsemés du terrain il sera procédé à des plantations d'espèces végétales endémiques de type Olivier et chêne.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est le défrichement et la réalisation d'une résidence de tourisme.
Le caractère arboré du site sera conservé au maximum.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux étant conditionné à l'obtention du permis de construire:

- Défrichement des zones correspondant à l'emprise au sol des bâtiments et dépendances par abattage, débardage et arrachage de souche pendant le période hivernale.
- Marquage des arbres à conserver, le but étant d'en conservé un maximum.
- Déplacement éventuels d'animaux, si présence d'animaux constaté.
- Pas de terrassement.
- Phase de chantier construction des bâtiments de la résidence: 18 mois
-Les accès au terrain se fera par la route départementale n°60.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation présentera un fonctionnement de résidence de tourisme avec :

- Des allers et retours de véhicules légers uniquement le long du chemin d'accès carrossable et parking de l'ordre de 30 véhicules par jour.
- La résidence étant piétonne, allers et retours le long du seul cheminement piétonnier permettant la desserte des appartements de la résidence.
- Rejet des eaux usées par système d'assainissement autonome de type micro-station d'épuration. (Etude Géologique conception d'assainissement autonome).
- Infiltration des eaux pluviales après rétention (Dossier Loi sur l'eau).
- Émissions lumineuses limitées par déclenchement à détection automatique pour les voiries carrossables et piétonnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement
Diagnostic archéologique
Etude géologique pour la conception d'un assainissement autonome
SPANC
Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau
Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface plancher	1 504m2
Surface de parking 60 u, voie	1500 m2
Surface à défricher	5000 m2
Superficie de l'assiette foncière du projet parcelles section I 238, 239, 636	32 139 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

RD 60, Canalli 20169 Bonifacio

Parcelles section I
238, 239, 636

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 4 1° 4 1' 1 7 " 2 3 8 **Lat.** 0 9 ° 1 8 ' 1 2 " 8 4 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Commune de Bonifacio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Accès de la clientèle de la résidence par la route départementale 60.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Il y aura des éclairages de signalétique et également des éclairages de voiries à déclenchement automatique afin de limiter les nuisances lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Eaux usées et eaux vannes dans le réseau d'assainissement autonome semi-collectif de type micro-station.(Etude géologique conception de l'assainissement autonome).
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets inhérent à l'occupation d'une résidence de tourisme de type ordures ménagères collectées par les services de la commune dans un local disposé à cet effet, le long du chemin de Licetto.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Création d'emplois localement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le parti pris du Maître d'ouvrage étant l'intégration parfaite du projet dans son environnement avec une architecture des bâtiments typique de l'architecture Bonifacienne (mur en pierre de Bonifacio etc), tous les arbres présents sur le terrain n'étant pas situés sur l'emprise au sol des constructions seront marqués, conservés et mis en valeur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation se justifie car le terrain se situe dans une zone soumise à demande d'autorisation de défrichement.
Cependant il est à noter :
- L'emprise du défrichement est de moins d'un hectare (5000 m2). Pour un assiette foncière de 32 139 m2.
- Proximité immédiate de zone d'habitation de type maison individuelle, lotissement et résidence de tourisme.
- Le terrain se situe dans une zone constructible au PLU de Bonifacio lui autorisant cette activité.
- Le terrain est plutôt enclavé et ne constitue aucune gêne visuelle.
- Une grande partie de la végétation sera préservée et une partie importante sera restituée pour la qualité du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Document CERFA 14734 intitulé "information nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire" - Plan de situation au 1/25 000 - Photographie du terrain proche - Photographie du terrain avec le paysage lointain - Photo aérienne datée pour visualisation des abords à l'échelle 1/5000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Bonifacio le, 14/02/2019
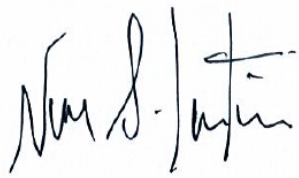
Signature